ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNEL·LE·S DU SPECTACLE VIVANT

Assemblée générale 2024

Rapport

ASPRO

ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES
PROFESSIONNEL·LE·S DU SPECTACLE VIVANT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

14.03.2025 au Bâtiment4 à Esch-sur-Alzette

Présent·e·s (19) : *Claire de Boursetty, Brian Caillet, Jill Christophe, Frédérique Colling, Anne-Mareike Hess, Piera Jovic, Nora Koenig, Mélanie Mesager, Marie-Christiane Nishimwe, Georges Maikel Pires Monteiro, Jacques Schiltz, Luca Schmitz, Paul Schumacher, Anne-Marie Schwartz, Michèle Tonteling, Claudia Urhausen, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Peggy Wurth*

Excusé.e.s avec procuration : *32 membres*

Ordre du jour

1. Mot de la présidente
2. Présentation du rapport d'activité 2024
3. Présentation des activités pour l'année 2025
4. Présentation du bilan financier 2024
5. Rapport des réviseures de caisse
6. Approbation des comptes de 2024 et décharge de la trésorière
7. Approbation du budget 2025
8. Nomination de deux réviseur·e·s de caisse
9. Décharge du conseil d'administration
10. Élection du nouveau conseil d'administration (15 sièges)
11. Élection du·de la président·e, du·de la vice-président·e et du·de la trésorier·ière par le conseil d'administration

ASPRO asbl
12, rue du Puits L-2355 Luxembourg
N° RCS : F11308
info@aspro.lu
www.aspro.lu

12. Divers
13. Échange et discussions

1. Mot de la présidente

Claire Wagener souhaite la bienvenue à tou·te·s et prononce son premier discours en tant que présidente d'ASPRO. Elle revient brièvement sur l'année 2024 pendant laquelle beaucoup de choses ont été réalisées notamment en matière de rémunération : un accord a été trouvé avec la Theater Federatioun sur les tarifs minima pour les métiers derrière scène d'un côté et de l'autre côté (à ne pas confondre) ASPRO a travaillé sur une mise à jour de ses RECOMMANDATIONS TARIFAIRES, publiée aujourd'hui même. Claire Wagener rappelle le moment d'introspection du CA d'ASPRO fin 2023 qui a permis de définir nos priorités. Il a été décidé que le plus important pour ASPRO c'est le contact et l'échange avec les membres ainsi que l'offre de conseils personnalisés en cas de besoin. Les doléances ainsi collectées et traitées peuvent ensuite influer sur les activités des groupes de travail et contribuer à des changements plus profonds. Dans cette optique, nous avons demandé et obtenu une augmentation de notre dotation financière auprès du Ministère de la Culture pour pouvoir engager une deuxième personne pour l'encadrement et le suivi des groupes de travail. La présidente présente Claire de Boursetty, la nouvelle coordinatrice des activités d'ASPRO qui prendra son poste encore au courant de mars 2025 à raison de 8 heures par semaine.
Claire Wagener rappelle aussi l'importance de sujets comme l'inclusion sur laquelle ASPRO travaille de manière très engagée depuis 2021 et la santé mentale qui est devenue une priorité d'ASPRO en 2024.

Cf. Rapport d'activité en annexe pour le mot de la présidente.

2. Présentation du rapport d'activité 2024

Jill Christophe, Piera Jovic, Nora Koenig, Laetitia Lang (en visio-conférence), Anne Simon (en visio-conférence), Clio Van Aerde, Claire Wagener et Peggy Wurth présentent le détail des activités d'ASPRO en 2024.

Cf. le Rapport d'activité en annexe.

3. Présentation des activités pour l'année 2025

Claire Wagener précise que les activités d'ASPRO s'inscrivent dans la continuité et que tout ce qui vient d'être présenté sera approfondi et développé en 2025. Elle insiste cependant sur le focus que nous aimerions accorder à la **danse** cette année ainsi que sur les deux projets prévus en 2025 :

- Le groupe de travail **inclusion** présente le projet ***Trau dech, Konscht !*** qui comprend une **table ronde le 10 mai 2025 à 10h30** au Cercle Cité sur le thème de *La création inclusive - formats et processus* ainsi que des **workshops de théâtre inclusifs** par des intervenant·e·s de Un-Label (structure inclusive basée à Cologne) **le 17 mai 2025 à partir de 10h00** à Betzdorf (Institut St Joseph d'elisabeth handicap)
- Le groupe de travail **santé mentale** travaille sur une **enquête par questionnaire** ainsi que des ***focus groups*** afin de faire un état des lieux de la santé mentale des professionnel·le·s du spectacle vivant et proposer un échange sur ce sujet qui devient de plus en plus important, voire urgent à adresser.

Claire Wagener explique également qu'il est toujours possible de réactiver des groupes de travail à la demande de membres ou alors d'en créer de nouveaux en cas de besoin.

4. Présentation du bilan financier 2024

La trésorière Frédérique Colling présente le bilan du 31.12.2024 avec un total de l'actif et du passif de 69.532,21 € comprenant un bénéfice de 16.331,85 € qui s'explique e.a. par de l'argent déjà versé par le Ministère de la Culture pour le projet d'inclusion *Trau dech, Konscht !* qui aura lieu en 2025 (appel à projets « Accès à la culture » de 2024). Frédérique Colling montre ensuite le compte de profits et pertes du 01.01.2024 au 31.12.2024 avec des charges totales de 57.685,00€. Elle explique que les primes d'assurances ne font que transiter par le compte de l'association : ASPRO les reverse (en prenant en charge une partie des primes) à la compagnie d'assurance via ACTORS.LU. La trésorière note également que l'augmentation du nombre de membres se traduit dans les comptes de l'association par une augmentations des cotisations reçues.

5. Rapport des réviseures de caisse

Les réviseures de caisse Betsy Dentzer et Julie Kieffer ont contrôlé la comptabilité de l'association et n'ont pas constaté d'irrégularité.

6. Approbation des comptes de 2024 et décharge de la trésorière

Betsy Dentzer et Julie Kieffer proposent à l'assemblée réunie de donner la décharge à la trésorière. Les comptes sont approuvés et la décharge donnée à Frédérique Colling.

7. Approbation du budget 2024

ASPRO bénéficie d'une importante augmentation de sa dotation financière du Ministère de la Culture. Cette augmentation a été demandée afin d'engager une deuxième personne pour la coordination des groupes de travail. Le budget de 2025 comporte également le budget pour le projet d'inclusion *Trau dech, Konscht !*.
Le budget 2025 est approuvé par l'assemblée générale.

8. Nomination de deux réviseures de caisse

Betsy Dentzer et Julie Kieffer acceptent de reconduire leur mandat de réviseures de caisse en 2025.

9. Décharge du conseil d'administration

L'assemblée accorde la décharge au conseil d'administration de 2024, composé de 15 membres et d'une membre cooptée.

10. Élection du nouveau conseil d'administration (15 sièges)

Mandy Thiery ne souhaite plus faire partie du conseil d'administration en 2025. Elle est remerciée pour son engagement.

15 personnes se portent candidates pour le nouveau conseil d'administration et sont élues par l'assemblée : Ela Baumann, Brian Caillet, Jill Christophe, Frédérique Colling, Modestine Ekete, Piera Jovic, Nora Koenig, Elsa Rauchs, Konstantin Rommelfangen, Paul Schumacher, Anne Simon, Clio Van Aerde, Claire Wagener, Peggy Wurth, Meva Zabun.
Claudia Urhausen rejoint le CA en tant que membre cooptée.

11. Élection du·de la président·e, du·de la vice-président·e et du·de la trésorier·ière par le conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration se retire pour l'élection des postes officiels et revient avec la distribution suivante :

Présidente : Claire Wagener
Vice-présidente : Anne Simon
Trésorier : Konstantin Rommelfangen

Claire remercie Nora Koenig et Clio Van Aerde qui avaient été toutes les deux vice-présidentes en 2024 pour leur engagement.

12. Divers

Quelques membres prennent la parole pour attirer l'attention sur des problèmes rencontrés ou alors pour apporter des informations.

Une membre mentionne les réunions pour danseur·euse·s organisées en ce moment par le Trois-CL pour connaître les attentes et besoins de celles·ceux-ci par rapport à la nouvelle Maison de la danse au Luxembourg. La membre propose que le groupe de travail danse en discute afin de pouvoir présenter à la prochaine réunion du Trois-CL des propositions communes.

Un autre membre évoque les conditions de travail très défavorables pratiquées par Luxembourg Ballet et la nécessité de soutenir les danseur·euse·s qui travaillent pour cette asbl. Certaines structures productrices ont déjà décidé de ne plus collaborer avec cette association aux vues de son traitement problématique des artistes. En effet, ASPRO a aussi recueilli plusieurs doléances à l'encontre de Luxembourg Ballet dans le cadre du sondage sur le respect de la Charte de déontologie. Le CA d'ASPRO va s'informer et prendre contact avec Luxembourg Ballet.

Une membre explique que le VSK en Allemagne (Verband der Berufsgruppen Szenenbild und Kostümbild) propose à ses membres des conseils juridiques et une aide personnalisée pour des démarches juridiques (p. ex. envoi d'une lettre de rappel par un·e avocat·e en cas de factures impayées). Ce service implique un montant de cotisation beaucoup plus important que pour ASPRO. Ce qu'ASPRO peut faire - et a déjà fait dans le passé - c'est de demander un avis juridique sur une problématique qui

concerne un grand nombre de nos membres. De plus, avec notre nouvelle collaboratrice, Claire de Boursetty, nous avons des compétences de juriste en interne pour nous orienter et faire une recherche, mais elle ne pourra pas agir en tant qu'avocate.

Plusieurs membres évoquent la nécessité de veiller à une juste application des accords de tarifs minima entre ASPRO et la Theater Federatioun. Des abus de la part de quelques structures ont déjà été constatés comme par exemple la proratisation de tarifs qui s'appliquent clairement soit pour un jour, soit pour une semaine, soit pour une représentation et qu'il ne devrait plus exister de rémunération à l'heure. Un membre note également la différence de 50€ entre le tarif hebdomadaire (1.050,00 €) et le tarif jour (220,00 €) multiplié par 5 jours (1.100,00 €). Les membres du CA expliquent que c'était une concession à faire, même si ce n'est pas logique. Elles·ils rappellent qu'une revalorisation des tarifs minima est prévue pour être négociée en juin 2025.

13. Échange et discussions

Claire Wagener clôture l'assemblée générale et invite les membres à un verre convivial.